

De l'entrepreneuriat à l'éloquence, les collégiens ont porté haut leurs idées en public

Plus de 250 collégiens issus des quartiers prioritaires de Strasbourg et de l'Eurométropole ont participé au challenge intercollèges de l'association D-Clic. Mercredi 3 juin à l'Institut national du service public (INSP), les finalistes des concours d'entrepreneuriat et d'éloquence ont défendu leurs projets et leurs convictions devant un jury de professionnels.

A. K. - 10 juin 2026 à 20:24 - Temps de lecture : 2 min



Les participants aux concours Créa D-Clic et Ogma posent sur la scène de l'INSP à l'issue de la finale du challenge intercollèges organisé par l'association D-Clic. Photo Alice Kawaciw

- ▶ Créa D-Clic : 1. Ridereward ; 2. Alsace Maraude ; 3. La Seconde Chance ; 4. Fast Gym Food.
- ▶ Prix coup de cœur : Cléopatra (collège du Stockfeld, Strasbourg).
- ▶ Ogma : Grâce-Eloïse (collège Lezay-Marnésia, Strasbourg).
- ▶ Prix Adven : Chaynèze (collège Rouget-de-Lisle, Schiltigheim)

Entreprendre, convaincre, prendre la parole en public : tels étaient les défis relevés cette année par les participants au challenge organisé par l'association D-Clic. Mercredi 3 juin, plusieurs centaines de spectateurs se sont retrouvés dans l'amphithéâtre Michel-Debré de l'INSP (ex-ENA) à Strasbourg pour assister aux finales des concours Créa D-Clic et Ogma.

La soirée a débuté avec la 12^e édition de Créa D-Clic. Tout au long de l'année, plus de 200 élèves issus de dix collèges de l'Eurométropole de Strasbourg ont imaginé 54 projets d'entreprises. Après plusieurs étapes de sélection, dix équipes ont été retenues pour présenter leur projet devant le jury et quatre d'entre elles ont été récompensées.

Au-delà de la compétition, l'expérience a surtout permis aux jeunes de gagner en assurance : « J'ai amélioré mon éloquence, gagné en confiance en moi et été bien plus à l'aise à l'oral du brevet », a confié Ben.

Un duel d'éloquence sur le libre arbitre

La seconde partie de la soirée était consacrée à la finale du concours d'éloquence Ogma.

Ogma. Pour cette 9^e édition, Grâce-Eloïse, du collège Lezay-Marnésia de Strasbourg, et Laas, du collège Alice-Mosnier (Fortschwahr, Haut-Rhin), se sont affrontés autour d'une question philosophique : « Sommes-nous responsables de ce que nous devenons ? »

Pour défendre le « oui », Grâce-Eloïse a mis en avant la part de choix présente dans chaque existence. « La vie est faite de décisions : abandonner ou continuer. C'est là que tout prend sens », a-t-elle plaidé.

Sous les applaudissements du public, Laas lui a opposé une autre lecture :

« Sommes-nous responsables de notre lieu de naissance, de notre couleur de peau ? Non. Pourtant, ces facteurs influent sur ce que nous devenons. »

Lors de son droit de réponse, la jeune fille a rétorqué : « Influencer ne veut pas dire déterminer ! » Après les questions du jury, c'est Grâce-Eloïse qui a été distinguée.

Présent lors de la cérémonie, le préfet délégué à l'égalité des chances, Pierre-Emmanuel Portheret, a salué l'engagement des participants : « Vous êtes les avocats de l'égalité des chances. Vous prouvez que, quelle que soit votre origine, vous savez porter haut votre voix. La preuve que le service public forme les hauts fonctionnaires de demain... »